



Plan d'évaluation ministériel quinquennal de 2020-2021 à 2024-2025

Août 2020
Direction de l'évaluation de SAC



Indigenous Services
Canada

Services aux
Autochtones Canada

Canada

Table des matières

Acronymes	2
Note de confirmation de l'administrateur général	3
1.0 Introduction	4
2.0 Contexte de la planification	4
2.1 Transition du Ministère	4
2.2 Mandat et vision du Ministère	5
2.3 Secteur des politiques stratégiques et des partenariats	5
2.4 Direction générale de l'évaluation et de la réorientation des politiques	5
2.5 Direction de l'évaluation	6
2.6 Transition et répercussions	6
2.7 Structures des programmes	7
2.8 Méthodologie de planification des évaluations	7
3.0 Survol de l'année	9
3.1 État d'avancement de l'évaluation en 2019-2020	9
3.2 Autres activités de la Direction de l'évaluation de SAC en 2019-2020	10
4.0 Le plan quinquennal	13
4.1 Dépenses prévues	13
4.2 Fonds d'urgence relatif à la COVID-19	14
4.3 Couverture	14
4.4 Ressources	15
4.5 Défis	15
4.6 Mise en œuvre du Plan	17
5.0 Échéancier quinquennal des évaluations	19
Annexe A – Cadre ministériel des résultats 2020-2021	24

Acronymes

AANC	Affaires autochtones et du Nord Canada
CHD	Comité de la haute direction
CMRE	Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation
DGSPNI	Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits
DGSVA	Direction générale des services de vérification et d'assurance
DPFRE	Dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution
LGFP	<i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>
OR	Opérations régionales
PPEDS	Programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social
PSP	Politique stratégique et partenariats
RCAANC	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
S et C	Subventions et contributions
SAC	Services aux Autochtones Canada
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
SMA	Sous-ministre adjoint
SVE	Secteur de la vérification et de l'évaluation

Note de confirmation de l'administrateur général

J'approuve le plan d'évaluation ministériel de Services aux Autochtones Canada pour les exercices 2020-2021 à 2024-2025, que je présente au Secrétariat du Conseil du Trésor, conformément à la Politique sur les résultats.

Je confirme que les exigences suivantes concernant la portée de l'évaluation sont respectées et sont prises en considération dans le présent plan quinquennal :

- prévoir l'évaluation de tous les programmes de subventions et de contributions en cours dont les dépenses réelles moyennes pour cinq ans sont supérieures ou égales à cinq millions de dollars par année;
- répondre aux exigences des Procédures obligatoires pour les évaluations;
- satisfaire aux exigences du système de gestion des dépenses, y compris, le cas échéant, les mémoires au Cabinet, les présentations au Conseil du Trésor et les examens d'harmonisation des ressources.

Je veillerai à ce que ce plan soit mis à jour chaque année et à ce que le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada soit informé de sa mise en œuvre, au besoin.

Jean-François Tremblay
Sous-ministre
Services aux Autochtones Canada

1.0 Introduction

Le présent document présente le plan d'évaluation quinquennal ministériel de Services aux Autochtones Canada (SAC), qui couvre les exercices 2020-2021 à 2024-2025. L'élaboration du présent plan respecte la politique du Conseil du Trésor sur les résultats (2016) en vertu de laquelle la fonction d'évaluation fédérale est appelée à fournir des éléments de preuve qui aident le gouvernement du Canada à démontrer que les dépenses qu'il fait contribuent à des résultats auxquels tiennent les Canadiens. Ce présent plan quinquennal continu a été alimenté par un exercice de planification annuel qui détermine le calendrier des différentes évaluations.

L'objectif premier du présent plan est d'aider le sous-ministre à veiller à ce qu'une information crédible et neutre soit disponible en temps opportun au sujet de la pertinence continue et du rendement des dépenses prévues et des programmes de subventions et contributions en cours, pour appuyer une prise de décisions éclairée. En outre, le plan :

- donne l'occasion d'harmoniser les évaluations afin de s'assurer que les besoins en matière d'information du Ministère et d'autres utilisateurs d'évaluations (p. ex., les autres ministères) sont satisfaits;
- aide à faire en sorte que les évaluations étayant la restructuration des programmes soient planifiées et menées à terme avant le renouvellement des programmes;
- permet aux unités ministérielles chargées d'élaborer le plan ministériel et le rapport ministériel sur les résultats, de même qu'à d'autres groupes participant aux activités de planification stratégique et de rapport, de déterminer à quel moment les évaluations seront prêtes pour orienter leur travail;
- assure une communication et une concertation régulières sur les besoins et les priorités d'évaluation à l'échelle du Ministère;
- fournit aux organismes centraux un préavis de la date à laquelle les évaluations seront accessibles pour éclairer leurs travaux (p. ex., à l'appui d'un mémoire au Cabinet ou d'une présentation au Conseil du Trésor);
- assure la transparence avec les partenaires concernant la disponibilité des résultats d'évaluation, les évaluations prévues et les dépenses du programme;
- éclaire les résultats pour les Canadiens.

En outre, le Plan est un outil important du chef de l'évaluation et de la Direction de l'évaluation pour gérer le déroulement des projets et la planification des activités de ses ressources humaines et financières.

2.0 Contexte de la planification

2.1 Transition du Ministère

En août 2017, le premier ministre a annoncé la dissolution d'Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) et la création de deux nouveaux ministères, soit SAC et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC), afin de mieux répondre aux besoins des gens, d'accélérer l'autodétermination, de combler les écarts socioéconomiques, et de faire progresser la réconciliation. SAC a été créé pour assurer une approche uniforme et fondée sur les distinctions dans la prestation des services aux Autochtones. SAC estime que le transfert du contrôle aux partenaires autochtones est le meilleur moyen d'améliorer les services et de soutenir

leur droit inhérent à l'autodétermination grâce à des approches souples, inclusives et adaptées à la diversité des peuples autochtones. Son statut de ministère distinct a été officialisé en juillet 2019 par la *Loi sur le ministère des Services aux Autochtones*.

Avec cette priorité à l'esprit, la transition a été un processus continu qui a touché les deux ministères, car les ressources et les responsabilités sont réparties de façon à harmoniser et à appuyer le mandat respectif de chaque ministère.

D'un point de vue opérationnel, la fonction d'évaluation s'est poursuivie en tant que service commun partagé entre SAC et RCAANC depuis l'annonce initiale en 2017. En juillet 2019, la fonction d'évaluation a ensuite été divisée afin que chaque ministère dispose d'une organisation dédiée. La fonction d'évaluation de SAC relève désormais du sous-ministre adjoint (SMA), Secteur des politiques stratégiques et des partenariats, qui est également désigné par le sous-ministre (SM) comme le chef de l'évaluation.

Le positionnement de la fonction d'évaluation au sein du Secteur des politiques stratégiques et des partenariats du Ministère est un catalyseur pour une harmonisation plus étroite avec l'orientation stratégique globale du Ministère et contribuera de manière plus proactive à façonner et à soutenir la refonte des politiques et des programmes du Ministère en vue de transférer le contrôle aux partenaires autochtones.

2.2 Mandat et vision du Ministère

SAC a pour mandat de travailler avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis pour améliorer l'accès à des services de haute qualité, améliorer le bien-être des collectivités autochtones au Canada et aider les peuples autochtones à prendre le contrôle de la prestation des services au rythme et de la manière qui leur conviennent. Sa vision est d'être un partenaire de confiance qui respecte les perspectives autochtones et aide les Premières Nations, les Inuits et les Métis à contrôler la prestation de services de haute qualité pour des collectivités en santé, florissantes et prospères.

2.3 Secteur des politiques stratégiques et des partenariats

Le Secteur des PSP aide le Ministère à remplir le mandat qui lui a été conféré par la loi en favorisant, de manière intégrée, concertée, durable et fondée sur des données probantes, l'amélioration et le transfert graduel des services aux Autochtones, dans le cadre d'un processus dirigé par les peuples autochtones, pour les peuples autochtones. Le Secteur des PSP servira de catalyseur et de moteur interne et d'agent de changement. Il aidera les secteurs à améliorer et à transférer les services aux Autochtones, de même qu'à bâtir des partenariats qui ouvriront la voie à la compétence autochtone et au contrôle par les Autochtones.

2.4 Direction générale de l'évaluation et de la réorientation des politiques

Le rôle de la Direction générale est de diriger l'intégration horizontale des politiques afin de faire progresser les priorités ministérielles, de déterminer les interventions et les partenariats stratégiques novateurs pour améliorer et transférer les services, d'évaluer la réussite des programmes de façon neutre et de soutenir l'avancement des capacités et des fonctions d'évaluation autochtones.

La Direction générale définit en outre son rôle pour déterminer des interventions stratégiques horizontales, novatrices, transversales et tournées vers l'avenir en vue d'aider les secteurs de SAC, les autres ministères et les partenaires autochtones à accélérer le transfert des services autochtones et à tirer parti des partenariats pour faire avancer la conception et la prestation des services axés sur les Autochtones et, enfin, pour en évaluer les progrès.

2.5 Direction de l'évaluation

Conformément aux visions du Ministère et du Secteur des PSP, le rôle de la Direction de l'évaluation de SAC est d'offrir des preuves solides, opportunes et ayant une importance pour aider à façonner et à soutenir la refonte des politiques et des programmes du Ministère, et pour éclairer et influencer l'amélioration de la prestation des services et le transfert des services aux partenaires autochtones.

Dans ce contexte, la fonction d'évaluation est ancrée dans trois domaines principaux :

1. Effectuer et gérer les travaux essentiels sur les évaluations et les activités de programme conformément à la *Politique sur les résultats du SCT* (2016) et à la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP);
2. Découvrir et mettre en œuvre des méthodes et des approches d'évaluation novatrices avec des partenaires autochtones qui soutiennent de façon particulière le transfert de services;
3. Explorer et mettre en œuvre des moyens de soutenir la capacité d'évaluation autochtone et de faire progresser les fonctions d'évaluation dirigées par les Autochtones. Ce travail recoupe les points 1 et 2 présentés précédemment et sous-tend tout le travail d'évaluation dans ce plan d'évaluation quinquennal.

2.6 Transition et répercussions

L'une des conséquences de la transition est l'élargissement du champ d'action et l'augmentation de la charge de travail en raison des programmes supplémentaires dont le Ministère est désormais responsable. En 2017, la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits (DGSPNI) a été transférée de Santé Canada à SAC, car les programmes de santé complètent les responsabilités du ministère en matière d'aide au revenu, d'éducation et d'infrastructure; 14 programmes ont été transférés à SAC sans ressources supplémentaires pour les activités d'évaluation. Le rafraîchissement du cadre ministériel des résultats ministériels pour 2020-2021 a entraîné le transfert de cinq programmes de RCAANC vers l'inventaire des programmes de SAC : Affaires individuelles (y compris les annuités de traités); Entrepreneuriat et développement des entreprises autochtones; Capacité et développement économique et disponibilité; Gestion des terres, des ressources naturelles et de l'environnement; Soutien statutaire, législatif et politique à la gouvernance autochtone.

Les changements de l'appareil gouvernemental et les changements organisationnels de l'année dernière, ainsi que la portée accrue du travail d'évaluation, ont présenté quelques difficultés pour mener à bien les évaluations prévues pour 2019-2020. Ces défis devraient se poursuivre, car certains travaux seront reportés en 2020-2021 et il faudra plus de temps pour stabiliser l'organisation et les cycles de planification. **Il y a également des considérations importantes concernant le défi supplémentaire que représente la réalisation d'évaluations pendant la pandémie de COVID-19. Des précisions sont fournies à cet égard à la section 4.6 ci-après.**

2.7 Structures des programmes

Les activités de SAC sont largement structurées par des arrangements en matière de financement ou des ententes officielles conclues avec diverses Premières Nations et des communautés inuites et métisses ou les gouvernements provinciaux et territoriaux. La prestation de la plupart des programmes ministériels, qui comptent pour la majorité des dépenses, est assurée par l'intermédiaire de partenariats avec des communautés autochtones et, dans peu de cas, des d'accords fédéraux-provinciaux ou fédéraux-territoriaux sont en place. Toutefois, d'autres structures de financement ont été mises en place et devraient devenir de plus en plus courantes à mesure que le Ministère s'apprête à transférer des services à des entités autochtones. Par exemple, le programme de gouvernance tripartite de la santé de la Colombie-Britannique implique un accord conjoint entre la province de la Colombie-Britannique, la First Nations Health Authority et SAC sur la gouvernance de la santé. En vertu de cet accord, les parties conviennent d'une évaluation tripartite, dirigée par la First Nations Health Authority, dont le rapport final sera partagé entre les parties. À l'avenir, on peut s'attendre à davantage d'accords de financement non standard, la Direction de l'évaluation de SAC examinant l'état de préparation des gouvernements ou des institutions autochtones à assumer la mise en œuvre des programmes.

À l'heure actuelle, SAC a la responsabilité de 33 autorisations (subventions et contributions votées) pour appuyer les 34 programmes de son répertoire de programmes. Cependant, il n'existe pas une relation directe entre les autorisations indiquées dans le Budget principal des dépenses et le répertoire des programmes permanents de subventions et contributions que le Ministère considère être un « programme » que dans une minorité des cas.

Un certain nombre de programmes font appel à de multiples subventions et contributions, et inversement, il existe des subventions et contributions qui contribuent à de multiples programmes. Ce plan a été élaboré à l'aide du guide provisoire sur les résultats du Conseil du Trésor, qui a été mis à jour récemment en août 2018, où il est reconnu qu'un « programme » de subventions et de contributions peut toucher deux programmes ou plus dans le répertoire des programmes et que la relation n'est pas toujours directe.

Cette structure a posé au Ministère quelques problèmes pour assurer la couverture de l'évaluation pour toutes les autorités en raison de la séparation d'une seule autorité sur plusieurs programmes avec des calendriers d'évaluation différents.

2.8 Méthodologie de planification des évaluations

La méthodologie de planification est un processus en plusieurs étapes qui commence par un examen de l'approche de planification de l'année précédente pour, au besoin, mettre à jour les étapes, et pour examiner tous les documents d'orientation et de planification pertinents, comme le plan ministériel et les engagements du Conseil du Trésor.

Pour 2020-2021, SAC a rafraîchi son cadre ministériel des résultats (CMR) – utilisé pour rendre compte de ses responsabilités et résultats de haut niveau et essentiels – et son inventaire de programmes. La planification de l'évaluation a été menée en conformité avec ce cadre. Comme indiqué, l'inventaire des programmes de 2020-2021 mis à jour comprend cinq programmes supplémentaires qui étaient auparavant exécutés par RCAANC.

Les responsabilités essentielles de SAC pour 2020-2021 sont les suivantes :

- Services et prestations pour les individus – avec quatre programmes de soutien
- Services de santé et services sociaux – avec 14 programmes de soutien
- Services de gouvernance et de développement communautaire – avec 13 programmes de soutien
- Services autodéterminés par les Autochtones – avec trois programmes de soutien.

L'[annexe A](#) présente l'ensemble de l'inventaire des programmes par responsabilité essentielle, avec mention des programmes supplémentaires, pour SAC.

Il est également prévu que le Plan s'harmonise avec le Plan de vérification axé sur les risques de 2020-2021 préparé par la Direction générale des services de vérification et d'assurance (DGSVA). Il convient de noter que la DGSVA fait partie du Secteur de la vérification et de l'évaluation de RCAANC et qu'il dessert à la fois RCAANC et SAC. Comme cela a été le cas par le passé, on continuera d'envisager le calendrier des vérifications et des évaluations de manière à ne pas surcharger les programmes. En outre, des mesures seront prises pour tenir compte du profil de risque organisationnel, qui est également mis à jour chaque année.

Chaque évaluation figurant dans le Plan a fait l'objet d'une analyse plus poussée quant au type d'évaluation requis (p. ex., évaluation formative, évaluation de l'incidence) en fonction de l'examen de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ou des exigences du Conseil du Trésor et des consultations des intervenants, tout en indiquant s'il s'agit d'une évaluation horizontale ou non horizontale.

Conformément à l'article 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, les ministères et les organisations doivent, au moins une fois tous les cinq ans, procéder à un examen de la pertinence et de l'efficacité de chacun des programmes permanents de subventions et contributions. Le crédit pour la couverture des évaluations est accordé à l'approbation d'un rapport d'évaluation par l'administrateur général, suivant le principe selon lequel l'approbation prévoit le partage de l'information à l'appui des interventions de la direction et la communication des résultats au public. La planification de l'évaluation se fait en tenant compte de cette exigence, en examinant le dernier exercice financier au cours duquel un programme a été évalué et en établissant le calendrier de réalisation et d'approbation de l'évaluation du programme cinq ans plus tard. Il convient de noter que les programmes qui ne sont pas financés au moyen de subventions et de contributions votées ne sont pas assujettis aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Toutefois, conformément à la Politique sur les résultats (section 2.5), les programmes dont les dépenses moyennes sur cinq ans sont inférieures à cinq millions de dollars sur cinq ans peuvent être exemptés de l'application de l'article 42.1 et n'ont pas à être évalués tous les cinq ans. Selon les directives du Secrétariat du Conseil du Trésor, la moyenne quinquennale doit être calculée sur trois années de dépenses réelles (Comptes publics) et deux années de dépenses prévues (Budget principal des dépenses). Ces calculs ont été effectués dans le cadre du processus de planification et, sur la base de ces paramètres, les programmes suivants ne sont pas prévus pour une évaluation :

Tableau 1 : Les programmes de SAC qui ne seront pas évalués :

Inventaire des programmes	Justification
Appui à la gouvernance des Premières Nations en matière d'élaboration de lois et de politiques	Inférieur à 5 millions de dollars

La Direction générale de l'évaluation et de la réorientation des politiques a mené des consultations individuelles en juin-juillet 2020 avec la haute direction de SAC (sous-ministres adjoints – SMA) sur l'ébauche du calendrier quinquennal des évaluations afin d'obtenir leur avis sur les priorités de leur secteur et sur le calendrier des évaluations. Leurs commentaires ont été synthétisés et pris en compte dans le cadre du processus de finalisation du calendrier quinquennal. Les bureaux de la haute direction suivants ont été consultés :

- SMA principal, Opérations régionales
- SMA principal, Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits
- Dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution
- SMA, Réforme des services à l'enfance et à la famille
- SMA, Terres et développement économique
- SMA, Programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social

La méthodologie de planification est largement déterminée par les exigences de la politique sur les résultats du SCT, la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) ainsi que les risques identifiés. À l'avenir, la Direction de l'évaluation de SAC fera également participer les organisations autochtones nationales aux futures itérations afin d'assurer une plus grande transparence du processus de planification et de prendre en considération les priorités des partenaires autochtones.

3.0 Survol de l'année

3.1 État d'avancement de l'évaluation en 2019-2020

Si l'on regarde l'année précédente, quatre (4) évaluations ont été réalisées et deux (2) sont au stade du rapport final, en attente d'une approbation officielle. Ces évaluations étaient les suivantes :

- ✓ Évaluation de l'aide à la vie autonome
 - ✓ Évaluation des soins à domicile et en milieu communautaire
 - ✓ Évaluation de Nutrition Nord Canada (horizontale; dirigée par RCAAN)
 - ✓ Évaluation de l'Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone
1. Évaluation de l'éducation primaire et secondaire (*en attente d'une approbation officielle*)
 2. Évaluation du Programme d'éducation postsecondaire (*en attente d'une approbation officielle*)

Un projet non planifié a également été achevé au cours de l'exercice : *L'évaluation rapide du projet pilote de bien-être communautaire du Cercle de feu*. Les gisements du « Cercle de feu » représentent la plus importante découverte de chromite en Amérique du Nord et devraient créer plus de 26 000 emplois directs et 50 000 emplois indirects. Les communautés autochtones situées dans le Cercle de feu sont parmi les moins bien notées de l'indice de bien-être des

communautés en Ontario¹, ce qui menace leur capacité à tirer parti des possibilités de formation, d'emploi, de développement commercial et d'infrastructure offertes par les développements du Cercle de feu. Reconnaissant que les conditions sanitaires et sociales de base devaient être considérablement améliorées avant que les communautés puissent accepter ou profiter de ces possibilités, les fonctionnaires de Services aux Autochtones Canada, de Santé Canada et d'Emploi et Développement social Canada ont décidé de mettre à l'essai une nouvelle approche du développement des communautés afin d'accélérer l'amélioration du bien-être des personnes et des communautés. Le projet pilote de bien-être communautaire du Cercle de feu a été lancé au printemps 2016 par le gouvernement fédéral en collaboration avec la province de l'Ontario dans trois collectivités de Premières Nations de Mattaw : Webequie, Marten Falls et Première Nation Neskantaga. Le bureau régional de l'Ontario et le directeur du Secteur des terres et du développement économique ont demandé à la Direction de l'évaluation de SAC de procéder à une évaluation rapide et neutre du projet pilote. L'évaluation rapide a été menée entre juillet et octobre 2019 et a porté sur la pertinence du *projet pilote de bien-être communautaire*, l'efficacité de l'approche pangouvernementale axée sur le lieu en matière de développement communautaire et les leçons tirées pour éclairer les futurs programmes utilisant une approche similaire.

3.2 Autres activités de la Direction de l'évaluation de SAC en 2019-2020

En plus de mener des évaluations, la Direction de l'évaluation entreprend une gamme d'activités pour appuyer et renforcer les évaluations au sein du Ministère. Celles-ci comprennent la planification organisationnelle et l'établissement de rapports à l'échelle du Ministère, l'appui au développement des capacités et des activités de sensibilisation, en plus de la tenue de travaux de recherche et d'études spéciales lorsque les occasions se présentent ou en cas de besoin. En 2019-2020, les évaluateurs de SAC ont pris part aux activités suivantes :

Évaluation neutre de la fonction d'évaluation

En vertu de la *Politique sur les résultats* de 2016 du SCT, une évaluation neutre des fonctions d'évaluation du Ministère doit être réalisée tous les cinq ans. Une évaluation de la Direction de l'évaluation de SAC a été réalisée entre juillet 2019 et janvier 2020; le rapport final ayant été remis en janvier 2020. Elle a été menée selon une approche fondée sur la conformité et s'est appuyée sur un examen détaillé des documents ministériels pertinents, y compris l'évaluation de deux évaluations achevées. Les membres de l'équipe d'évaluation ont contribué au processus en validant les résultats et en donnant leur point de vue sur l'orientation envisagée de la pratique. Dans l'ensemble, l'évaluation neutre a révélé que la fonction d'évaluation de SAC est généralement conforme à la politique du SCT et aux directives connexes.

Évaluation de la mobilisation et du soutien de la capacité

Comme la fonction d'évaluation incarne les relations de nation à nation, elle met de plus en plus l'accent sur les modèles de développement et de création conjoints avec les partenaires autochtones dans tous ses projets d'évaluation. À court et à moyen terme, cela comprend des moyens d'intégrer l'expertise autochtone en matière d'évaluation ou le renforcement des capacités autochtones dans la conduite à des moments clés des évaluations (planification,

¹Services aux Autochtones Canada [2019]. Rapport sur les tendances dans les communautés des Premières Nations de 1981 à 2016 Récupéré de : <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1345816651029/1557323327644>

méthodologie, collecte de données et élaboration de conclusions et de recommandations). À long terme, le but ultime est de soutenir la mise en place de fonctions d'évaluation autochtones à l'extérieur du gouvernement. Ces activités de mobilisation sont au cœur du travail de la fonction d'évaluation, comme l'indique sa vision ci-après.

Les approches envisagées et employées peuvent varier selon l'évaluation, car certains programmes ont des protocoles de mobilisation bien établis avec les organisations autochtones nationales, les organisations autochtones régionales, les groupes de travail techniques, les gestionnaires et les communautés autochtones. La Direction de l'évaluation travaille avec les programmes individuels pour déterminer les meilleures approches de mobilisation tout en explorant les possibilités avec les experts autochtones de la communauté d'évaluation ou des secteurs privé, universitaire et à but non lucratif.

Un bon exemple de l'évolution des projets d'évaluation est l'*Évaluation de la gestion des déchets solides*. Dans le cadre de cette évaluation, un comité consultatif d'évaluation a été créé en tant que forum pour la prise de décisions conjointes autour de toutes les grandes étapes de l'évaluation. Le comité comprend des représentants des principaux intervenants, y compris des représentants autochtones au niveau communautaire. En outre, un évaluateur autochtone a été invité à faire partie du cabinet de consultants chargé de réaliser l'évaluation. Le processus comprenait également la planification de la collecte de données dès le début et conjointement avec les représentants des communautés cibles, permettant aux représentants des communautés de contribuer à la définition de la manière dont la collecte de données se fait, la planification d'un temps suffisant dans les communautés pour garantir une compréhension claire de l'objectif du travail effectué et la planification des possibilités de renvoyer les résultats de l'évaluation aux communautés et de mener une interprétation commune des résultats de l'évaluation. La Direction de l'évaluation de SAC a l'intention de tirer des leçons de ce processus de planification de l'évaluation pour éclairer les travaux futurs.

Projets novateurs de la Direction de l'évaluation de SAC

L'évaluation de l'efficacité des programmes autochtones est un élément essentiel pour comprendre si un programme a atteint l'incidence économique et sociale souhaitée. Une analyse coûts-avantages est la principale méthode utilisée pour explorer les gains d'efficacité dans les évaluations fédérales. Cependant, la méthodologie normalisée de cet outil analytique est ancrée dans une perspective occidentalisée qui n'intègre pas la diversité et la vitalité des cultures, des visions du monde et des systèmes de connaissances autochtones. En outre, les cadres de coûts-avantages n'intègrent pas efficacement les principaux coûts des programmes autochtones, comme le renforcement des capacités, le développement de la confiance et des relations, et les réalités géographiques (p. ex., l'éloignement) des communautés. La Direction de l'évaluation de SAC a lancé un projet de recherche pour explorer la faisabilité de développer conjointement avec des partenaires autochtones un modèle ou un cadre qui produise un outil robuste, autochtone et inclusif qui aide à évaluer et à mesurer l'efficacité et le rapport qualité-prix des programmes de SAC.

Innovation axée sur les résultats et évaluation de l'état de préparation au transfert de programmes

Comme énoncé dans le mandat, les priorités et la vision organisationnelle prévus par la loi, l'objectif principal de Services aux Autochtones Canada est de disparaître au fil du temps et

de transférer le contrôle des services aux partenaires, organisations et communautés autochtones. La préparation générale au transfert, tant pour le Ministère que pour les partenaires, organisations et communautés autochtones, est un élément essentiel pour garantir que le transfert se déroule au bon rythme et aboutisse à des résultats fructueux et durables.

En plus du mandat de SAC, l'orientation sur l'expérimentation du SCT exige que les ministères mettent à l'essai de nouvelles approches et mesurent l'incidence, afin d'inculquer une culture de mesure, d'évaluation et d'innovation dans la conception et la prestation des programmes et des politiques. À SAC, la directive est appelée « innovation axée sur les résultats » étant donné le contexte historique de l'expérimentation sur les peuples autochtones au Canada. Encourager l'innovation axée sur les résultats à SAC permet d'accélérer le transfert du contrôle des services aux partenaires, organisations et communautés autochtones grâce à l'utilisation d'outils tels que : des projets de démonstration et de transformation des systèmes; et des méthodes reconnues, notamment la conception fondée sur l'utilisateur, la connaissance des comportements, l'analyse et la modélisation des données, la ludification et l'élaboration de politiques ouvertes. Les projets d'innovation axés sur les résultats feraient l'objet d'une attention particulière dans la conduite de l'évaluation pour déterminer comment le Ministère encourage l'innovation.

La Direction de l'évaluation de SAC lance des recherches pour contribuer à ce mandat, ainsi que pour aider SAC à respecter la directive sur l'expérimentation, en développant conjointement avec des partenaires autochtones un outil d'évaluation qui examinera l'état de préparation au transfert de services. L'outil est au stade embryonnaire de développement, mais des recherches superficielles ont commencé sur les outils existants. À court terme, des lignes d'enquête préliminaires ont été ajoutées à toutes les évaluations en cours.

Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+)

L'ACS+ est un processus analytique utilisé pour évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes ou des initiatives sur divers ensembles de personnes — femmes, hommes et non binaires. Le signe « + » signifie que l'ACS va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) et qu'elle tient compte d'autres facteurs identitaires croisés, comme la race, l'ethnie, la religion, l'âge et les déficiences physiques ou mentales. Toutes les organisations du gouvernement fédéral sont tenues d'appliquer l'ACS+ dans le cadre de tous les processus décisionnels.

À cette fin, le Ministère a encouragé tous les employés à suivre la formation sur ACS+ de Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC). En outre, SAC collabore avec ses partenaires, notamment des organisations de femmes autochtones, pour élaborer conjointement des approches d'ACS+ basées sur les distinctions et sur le fait que les Autochtones sont les premiers à en profiter. Les évaluateurs de SAC étudient activement la manière d'utiliser l'approche d'ACS+ dans leur travail afin de comprendre comment divers groupes de personnes peuvent être touchés différemment par les politiques et les programmes de SAC. Par exemple, les évaluateurs de SAC intègrent actuellement une optique d'ACS+ dans l'évaluation du programme Contrôle et gestion des maladies transmissibles, qui traite de la santé des personnes, un domaine qui touche différemment les personnes de sexe, d'âge, de culture, d'orientation sexuelle et de capacités diverses.

Données et visualisation

La visualisation des données est la représentation graphique des données. Pour communiquer l'information de manière claire et efficace, cette méthode s'appuie sur des graphiques, des diagrammes, des tracés, des infographies et des images de manière novatrice, mais simple, pour communiquer visuellement des messages quantitatifs. Une visualisation efficace minimise le rapport encre/données, se concentre sur les principaux résultats d'un ensemble de données et aide les utilisateurs à analyser et à raisonner sur les données et les preuves. Elle rend les données complexes plus accessibles, plus compréhensibles et plus utilisables. La Direction de l'évaluation de SAC expérimente diverses méthodes de visualisation de données et de rapports qui faciliteront la compréhension d'informations complexes, y compris l'utilisation de graphiques non traditionnels et de bons principes de visualisation de données, d'infographie et des « slidedocs » (documents créés avec un logiciel de présentation) dans ses rapports et présentations.

Conseils organisationnels

La Direction de l'évaluation de SAC donne des conseils afin de faciliter la préparation de présentations au Conseil du Trésor ou de mémoires au Cabinet. Par exemple, en 2019-2020, elle a examiné 24 présentations au Conseil du Trésor et 11 mémoires au Cabinet pour le Ministère. La Direction contribue également au plan ministériel et au rapport annuel sur les résultats du Ministère.

4.0 Le plan quinquennal

4.1 Dépenses prévues

Selon le *Budget principal des dépenses* de 2020-2021, les dépenses totales prévues pour 2020-2021 sont présentées dans le tableau ci-dessous, par responsabilité essentielle du Ministère.

Tableau 2 : Dépenses ministérielles totales prévues de SAC (2020-2021), par responsabilité essentielle

Responsabilité essentielle	Dépenses prévues pour 2020-2021
Services et prestations pour les individus	1 835 650 316 \$
Services de santé et services sociaux	5 426 092 193 \$
Services de gouvernance et de développement communautaire	3 010 800 872 \$
Services autodéterminés par les Autochtones	2 369 018 506 \$
Services internes	170 639 148 \$
Total	12 812 201 035 \$

Source : Budget principal des dépenses 2020-2021. Les chiffres comprennent les dépenses suivantes : les salaires, le fonctionnement et l'entretien, le capital, les dépenses prévues par la loi, les subventions et les contributions et le coût des régimes d'avantages sociaux des employés.

4.2 Fonds d'urgence relatif à la COVID-19

Au 20 août 2020, plus de 2 milliards de dollars avaient été engagés pour un soutien spécifique aux communautés et organisations autochtones et nordiques en réponse à la pandémie du COVID-19. De ce montant, environ 1,8 milliard de dollars seront fournis par SAC. À l'heure actuelle, aucun projet d'évaluation particulier n'a été cerné pour évaluer ces initiatives de financement d'urgence. Au lieu de cela, dans le cadre des évaluations en cours et à venir, SAC prendra en considération ou se penchera sur les répercussions du fonds d'urgence relatif à la COVID-19 sur les activités et les résultats des principaux programmes. Par exemple, SAC entreprend une combinaison d'enquêtes, de groupes de discussion et d'études de cas au cours des prochains mois afin de déterminer les premiers enseignements tirés de la réponse du Ministère dans le contexte de l'évaluation prévue du *programme Contrôle et gestion des maladies transmissibles*. Des efforts similaires pour d'autres évaluations prévues sont en cours. En outre, bien que le Plan soit mis à jour annuellement, il est actualisé de façon continue. La Direction de l'évaluation de SAC fera le suivi des progrès et ajustera le Plan en fonction de l'évolution de la pandémie et de l'évolution des priorités et des besoins.

4.3 Couverture

SAC prévoit 34 évaluations pendant le cycle de planification de cinq ans couvrant 99 % des dépenses ministérielles prévues de 2020-2021 à 2024-2025. Le 1 % restant représente les Services internes (170 639 148 \$). Les dépenses ministérielles prévues comprennent les salaires, le fonctionnement et l'entretien, le capital, les dépenses prévues par la loi et les coûts des régimes d'avantages sociaux des employés, ainsi que le financement des subventions et des contributions.

Tableau 3 : Couverture prévue des dépenses prévues :

Exercice	Dépenses ministérielles	Pourcentage de couverture	Nombre d'évaluations
2020-2021	3 538 309 497 \$	28 %	9
2021-2022	3 352 557 575 \$	26 %	9
2022-2023	2 775 521 614 \$	22 %	6
2023-2024	2 765 982 629 \$	22 %	6
2024-2025	205 286 741 \$	2 %	4
Total	12 637 658 056 \$	99 %	34

Source : Budget principal des dépenses 2020-2021.

Il existe un programme (Soutien statutaire, législatif et politique à la gouvernance autochtone) en dessous du seuil de 5 millions de dollars qui exempte le programme de l'article 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Sur les 34 projets d'évaluation planifiés, 31 sont menés pour satisfaire aux exigences d'évaluation obligatoires, notamment respecter les engagements en matière d'évaluation précisés dans les présentations du CT et satisfaire aux exigences législatives de la LGFP (article 42.1) en tenant compte de l'exemption prévue dans la Politique sur les résultats du SCT. Deux projets sont des

évaluations discrétionnaires (non obligatoires dans le cadre de la Politique sur les résultats). L'un d'entre eux a été identifié lors de consultations précédentes avec la haute direction et les sous-ministres comme étant particulièrement utile pour soutenir la prise de décisions. Le reste de l'évaluation est mené par le programme afin de s'adapter à ses propres processus décisionnels. Deux des projets sont des évaluations horizontales qui abordent des initiatives touchant divers ministères et organisations. SAC est un ministère partenaire dans ces projets d'évaluation horizontale.

SAC couvre 100 % des montants de ses subventions et contributions votées.

Tableau 4 : Couverture planifiée des subventions et des contributions

Exercice	Montant des subventions et contributions (S et C) votées	Pourcentage des S et C votées	Nombre d'évaluations
2020-2021	3 432 162 800 \$	32 %	9
2021-2022	3 067 515 618 \$	29 %	9
2022-2023	1 544 750 841 \$	14 %	6
2023-2024	2 503 182 973 \$	23 %	6
2024-2025	193 751 942 \$	2 %	4
Total	10 741 364 174 \$	100 %	34

Source : Budget principal des dépenses 2020-2021.

4.4 Ressources

La Direction de l'évaluation a prévu les dépenses suivantes pour 2020-2021 afin de respecter les engagements pris dans le plan d'évaluation du Ministère. En plus des chiffres du tableau 5 ci-après, la Direction accède au crédit 10 supplémentaire (Subventions et contributions) pour travailler en partenariat avec les communautés et organisations autochtones sur l'élaboration conjointe des évaluations.

Tableau 5 : Direction de l'évaluation – Dépenses prévues

Type de dépense	2020-2021 (Budget)
Salaires	1 600 000 \$
Fonctionnement et entretien (excluant les services contractuels propres aux évaluations)	1 234 050 \$
Partenariats	225 500 \$
Total	3 060 000 \$
Équivalents temps plein (nombre)	16

Source : Secteur des politiques stratégiques et des partenariats, unité de gestion administrative

4.5 Défis

Répercussions de la pandémie de COVID-19

Les conséquences de la pandémie mondiale de COVID-19 se feront probablement sentir pendant un certain temps; les activités d'évaluation ont été réduites au début de l'exercice. De nombreuses restrictions de voyage ont été mises en place, et de nombreuses communautés

autochtones ont déclaré l'état d'urgence, n'autorisant qu'un accès limité aux fonctions essentielles, et restant fermées aux visiteurs extérieurs pendant plusieurs mois. L'adhésion à des mesures d'éloignement physique et le respect des mesures communautaires d'intervention d'urgence resteront probablement la pratique recommandée dans un avenir prévisible. Pour faire progresser les évaluations, il faudra établir de nouvelles approches pour la mobilisation des partenaires et des méthodes de collecte de données (p. ex., collecte de données à distance, entretiens virtuels et groupes de discussion). Il est clair qu'il faut une organisation agile alors que la pandémie se poursuit, car on peut s'attendre à des défis futurs liés à la mise en œuvre du plan.

La pandémie a également eu des répercussions importantes sur le travail de la Direction de l'évaluation de SAC, puisque les évaluateurs ont été réorientés pour entreprendre de nombreux balayages rapides liés aux interventions politiques de la COVID-19, une enquête rapide et des études de cas avec les responsables de la santé communautaire sur les leçons tirées à ce jour dans la réponse à la pandémie. Bien que ces travaux aient porté sur des questions importantes et opportunes, ils ont retardé la planification des évaluations et auront probablement un effet négatif sur la livraison prévue des rapports d'évaluation finaux. Bien que les répercussions de la pandémie aient été prises en considération dans le Plan, il se peut que le calendrier du projet doive être révisé à l'avenir. La Direction de l'évaluation de SAC suivra la situation à mesure de son évolution, apportera des modifications aux calendriers selon les besoins et tiendra les programmes et le Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation de SAC informés.

Ressources humaines

La Direction de l'évaluation de SAC a été créée en juillet 2019 avec une allocation de 16 ETP. Au cours de l'exercice de planification, il a été noté que l'exécution du Plan pouvait présenter certains risques, car l'effectif ETP existant pourrait ne pas être suffisant compte tenu de la complexité et du volume de travail. Au-delà des 34 évaluations prévues, il existe également des exigences et des pressions importantes du point de vue de la gestion des pratiques (p. ex., le suivi et la surveillance de la Réponse et plan d'action de la direction, la contribution aux présentations du SCT et aux mémoires au Cabinet, les exigences du SCT en matière de planification, de rapports et de publication). En outre, la Direction de l'évaluation de SAC joue un rôle unique et stratégique par rapport aux autres fonctions d'évaluation au sein du gouvernement, étant donné ses objectifs de soutien et d'évaluation du « transfert de la prestation de services » aux partenaires autochtones et de promotion des capacités d'évaluation autochtones et des fonctions d'évaluation à l'extérieur du gouvernement. De façon générale, la demande de compétences en matière d'évaluation dans l'ensemble du gouvernement représente un défi supplémentaire lié au recrutement et au maintien en poste, plus particulièrement aux niveaux inférieur et intermédiaire des évaluateurs.

Pour aider à atténuer ces défis, la Direction de l'évaluation de SAC prévoit un examen organisationnel au cours de l'année prochaine afin de déterminer les ressources optimales et une structure organisationnelle pour mieux positionner la fonction afin de la rendre plus efficace et efficiente dans le contexte de la vision stratégique et du mandat plus large des ministères. Dans l'intervalle, et compte tenu de la situation de COVID-19, les ressources seront contrôlées et révisées, et des efforts seront faits pour calibrer et hiérarchiser les évaluations en conséquence.

Information sur le rendement

La disponibilité et la qualité de l'information sur le rendement demeurent un défi pour les activités d'évaluation. Le gouvernement du Canada a adopté la Politique sur les résultats afin d'instaurer

une culture de la mesure et de l'évaluation du rendement, en optant pour une approche axée sur les résultats qui repose sur la collecte d'information relative au rendement. Dans le cadre de tous les programmes gouvernementaux, on est tenu d'élaborer des profils d'information sur le rendement qui serviront de guide pour recueillir de l'information sur le rendement. Toutefois, la collecte de données au niveau des services de première ligne demeure un défi pour les gestionnaires de programmes, étant donné les ressources nécessaires à l'établissement de bases de données pouvant servir à la collecte de données (p. ex., données de base, impact, satisfaction, données démographiques et financières) et par la suite à la création de rapports à partir de ces ensembles de données. La Direction de l'évaluation de SAC tirera profit de l'objectif du gouvernement du Canada de faire progresser la réconciliation par l'autodétermination, en particulier en réalisant des investissements visant à renforcer la capacité des Premières Nations, des Inuits et des Métis de recueillir des données dans les réserves et hors réserve.

Processus d'approbation et d'affichage

Ces dernières années, le processus d'approbation de la Direction de l'évaluation a posé quelques problèmes, pour diverses raisons. La rotation du personnel, le nombre d'évaluations requises, les priorités et les capacités concurrentes, les changements sismiques dans l'ensemble du Ministère et un processus d'approbation lourd sont quelques-uns des éléments qui ont eu un effet sur la capacité de la fonction à respecter les dates d'approbation prévues. L'approbation officielle de l'administrateur général est nécessaire pour que le Conseil du Trésor puisse considérer qu'un rapport d'évaluation a été approuvé. Le SCT exige que les rapports d'évaluation soient soumis dans les deux semaines suivant l'approbation et qu'ils soient diffusés sur les plateformes Web dans les 120 jours suivant l'approbation². Comme indiqué dans une récente évaluation neutre, l'achèvement et la publication des rapports d'évaluation sont souvent retardés au-delà des délais acceptés par le Conseil du Trésor. Dans le contexte de la transition de SAC et de RCAANC, la fonction d'évaluation de SAC identifie les possibilités de rationaliser le processus afin de mieux respecter les délais du SCT à l'avenir. Le processus d'approbation tirera également profit du rôle que joue le Comité de la haute direction (CHD) en tant que Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation (CMRE) du Ministère, car le CHD se réunit fréquemment et peut approuver les rapports d'évaluation au fur et à mesure de leur achèvement.

4.6 Mise en œuvre du Plan

Les évaluations menées par la Direction de l'évaluation de SAC servent à appuyer la prise de décisions et l'établissement de rapports (comme le plan ministériel, les rapports ministériels sur les résultats), à évaluer les progrès réalisés par les programmes pour atteindre les résultats attendus et à intégrer les leçons apprises afin d'améliorer la conception et la prestation des programmes. La Direction de l'évaluation affiche également les rapports d'évaluation approuvés sur son site Web, après en avoir fait part au Conseil du Trésor. En outre, elle renouvelle ses pratiques de gestion, y compris le processus de contrôle et de suivi des réponses et plans d'action de la Direction.

La Direction de l'évaluation de SAC travaillera en collaboration avec ses partenaires et les intervenants afin d'adapter les projets d'évaluation aux besoins des décideurs et, peut-être, de

²Conformément à la Politique sur les résultats 4.3.17 et 4.3.18 et à la Directive sur les résultats 4.4.9, les rapports d'évaluation doivent être diffusés sur les plateformes Web dans les 120 jours suivant l'approbation par les administrateurs généraux. <https://www.canada.ca/en/treasury-board-secretariat/corporate/transparency/inventory-schedule-reporting-requirements.html>

mettre à l'essai de nouvelles méthodes et approches pour la prochaine génération d'évaluations fédérales. La Politique sur les résultats prévoit une souplesse accrue dans divers types d'évaluation et la détermination des enjeux, ce qui confère à la Direction de l'évaluation de SAC plus grande marge de manœuvre pour établir la portée de ses travaux.

La Direction de l'évaluation de SAC prévoit également de continuer à élaborer et à mettre en œuvre des protocoles de collaboration avec les organisations autochtones représentatives afin que les Premières Nations, les Inuits et les Métis puissent mettre en commun leurs connaissances et leur expérience tout au long du processus d'évaluation. Le Ministère s'emploie à renforcer la capacité en collaboration avec ses partenaires autochtones dans le but ultime d'améliorer la prestation des services. La fonction d'évaluation peut jouer un rôle important dans cette transformation.

5.0 Échéancier quinquennal des évaluations

Exercice prévu	Titre d'évaluation	Secteur	Dernière évaluation	Total des dépenses prévues pour le programme 2020-2021	Statut	Date de lancement	Approbation attendue du SM
2020-2021	Évaluation de la gestion des déchets solides	TDE	Jamais évalué	99 000 000 \$ (S et C seulement)	Continu	Janv. 2019	31 mars 2021
2020-2021	Évaluation du contrôle et de la gestion des maladies transmissibles	DGSPNI	2014-2015	101 830 632 \$	Continu	Mars 2020	31 mars 2021
2020-2021	Évaluation des programmes d'enseignement primaire et secondaire et du programme d'études postsecondaires	PPEDS	2012-2013	1 986 360 094 \$	Continu	2017-18	31 oct. 2020
2020-2021	Évaluation des activités menées par les Premières Nations dans les réserves quant à l'approvisionnement en eau potable et au traitement des eaux usées	OR/ DGSPNI	2013-2014	742 408 260 \$	Continu	Avril 2019	31 janv. 2021
2020-2021	Évaluation des modes de vie sains (Connecté à Nutrition Nord par l'entremise du « soutien aux initiatives d'éducation nutritionnelle au détail et communautaires culturellement appropriées »)	DGSPNI	2014-2015	65 418 789 \$	Continu	Mai 2019	31 févr. 2021
2020-2021	Évaluation des Affaires individuelles	OR	2013-2014	33 964 229 \$	Continu	Déc. 2019	31 févr. 2021
2020-2021	Évaluation des installations d'enseignement	OR	2015-2016	311 131 051 \$	À lancer	Sept. 2020	31 mars 2022
2020-2021	Évaluation de l'entrepreneuriat et du développement des entreprises autochtones	TDE	2015-2016	53 412 531 \$	À lancer	Sept. 2020	31 mars 2022
2020-2021	Évaluation sur le développement des enfants en santé (Y compris le financement du Programme d'aide	DGSPNI	2014-2015	144 783 911 \$	À lancer	Sept. 2020	31 mars 2022

Exercice prévu	Titre d'évaluation	Secteur	Dernière évaluation	Total des dépenses prévues pour le programme 2020-2021	Statut	Date de lancement	Approbation attendue du SM
	préscolaire aux Autochtones dans les réserves, qui sera inclus dans l'évaluation horizontale de l'Initiative de transformation de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants autochtones dirigée par EDSC.)						
2021-2022	Évaluation groupée du soutien aux infrastructures de santé des Premières Nations 1. Évaluation de Planification de la santé, gestion de la qualité 2. Fonds d'intégration des services de santé 3. Programme d'amélioration de la qualité et d'agrément	DGSPNI	2016-2017	165 840 696 \$	Continu	Janv. 2019	30 sept. 2022
2021-2022	Évaluation groupée du soutien aux infrastructures de santé des Premières nations 4. Évaluation du Programme des établissements de santé	OR/ DGSPNI	2016-2017	135 484 663 \$	En cours Inclus dans le groupe de la santé	Janv. 2019	30 sept. 2022
2021-2022	Évaluation groupée du soutien aux infrastructures de santé des Premières nations 5. Évaluation du Programme d'infrastructure de la cybersanté	DGSPNI	2016-2017	27 425 803 \$	En cours Inclus dans le groupe de la santé	Janv. 2019	30 sept. 2022
2021-2022	Évaluation groupée du soutien aux infrastructures de santé des Premières nations 6. Évaluation des ressources humaines en santé	DGSPNI	2019-2020	2 623 818 \$	En cours Inclus dans le groupe de la santé	Janv. 2019	30 sept. 2022

Exercice prévu	Titre d'évaluation	Secteur	Dernière évaluation	Total des dépenses prévues pour le programme 2020-2021	Statut	Date de lancement	Approbation attendue du SM
2021-2022	Évaluation groupée du soutien aux infrastructures de santé des Premières nations 7. Évaluation du Gouvernance tripartite en matière de santé de la Colombie-Britannique	DGSPNI	2017-2018	548 169 199 \$	En cours Inclus dans le groupe de la santé	Janv. 2019	30 sept. 2022
2021-2022	Évaluation de Santé environnementale et publique	DGSPNI	2016-2017	60 474 125 \$		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2021-2022	Évaluation du bien-être mental (Lié au programme de résolution des questions des pensionnats indiens)	DGSPNI	2016-2017	402 569 273\$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2021-2022	Évaluation des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (Incluant une nouvelle autorisation de financement « Contributions pour améliorer la sûreté et la sécurité des femmes, des enfants et des familles autochtones » en 2020-2021 de 27 800 000 \$; partagée avec le Programme de prévention de la violence familiale)	RSEF	2014-2015	1 164 773 386 \$	<i>Tentative – le calendrier et la conduite de cette évaluation seront entrepris en collaboration avec les partenaires autochtones.</i>		
2021-22	Évaluation de la programmation urbaine pour les peuples autochtones	PPEDS	2016-2017	\$53,271,712	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2021-2022	Évaluation des initiatives et des programmes de perfectionnement des employés autochtones (interne)	Services internes	Jamais évalué	Pas de S et C; coûts non précisés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2021-2022	Évaluation de la gestion des terres, des ressources naturelles et de l'environnement	TDE	2015-2016	167 854 570 \$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Exercice prévu	Titre d'évaluation	Secteur	Dernière évaluation	Total des dépenses prévues pour le programme 2020-2021	Statut	Date de lancement	Approbation attendue du SM
2021-2022	Évaluation d'autres infrastructures communautaires et activités	OR	2015-2016	527 420 548 \$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2021-2022	Évaluation du Programme d'aide à la gestion des urgences	OR	2016-2017	96 649 782 \$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2022-2023	Évaluation de la prévention de la violence familiale	PPEDS	2017-2018	41 448 960 \$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2022-2023	Évaluation de l'aide au revenu	PPEDS	2017-2018	763 052 763 \$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2022-2023	Évaluation de la capacité et de l'état de préparation en matière de développement économique	TDE	2015-2016	102 216 324 \$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2022-2023	Évaluation des prestations supplémentaires en santé	DGSPNI	2017-2018	1 533 520 748 \$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2022-2023	Évaluation des processus de réglementation et d'évaluation des répercussions (Évaluation horizontale menée par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada, du 4 ^e trimestre de 2020-2021 au 1 ^{er} trimestre de 2022-2023)	DGSPNI	Jamais évalué	À déterminer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2022-2023	Évaluation sur le logement	OR/ DGSPNI	2016-2017	335 282 819 \$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2023-2024	Évaluation des services autodéterminés	PPEDS/ DPFRE	Jamais évalué	285 044 055 \$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2023-2024	Évaluation du programme de soins cliniques et aux clients	DGSPNI	2018-2019	243 006 283 \$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2023-2024	Évaluation des Services communautaires de santé buccodentaire	DGSPNI	Jamais évalué	25 159 056 \$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Exercice prévu	Titre d'évaluation	Secteur	Dernière évaluation	Total des dépenses prévues pour le programme 2020-2021	Statut	Date de lancement	Approbation attendue du SM
2023-2024	Évaluation de l'Initiative du principe de Jordan	DGSPNI	2018-2019	436 391 110 \$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2023-2024	Évaluation de la gouvernance et des capacités des Autochtones	OR	2016-2017	240 576 873 \$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2023-2024	Évaluation des subventions pour appuyer la nouvelle relation financière des Premières Nations	PSP	Jamais évalué	1 535 805 252 \$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2024-2025	Évaluation de l'aide à la vie autonome	PPEDS	2019-2020	62 475 161 \$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2024-2025	Évaluation de la Stratégie emploi jeunesse – Évaluation horizontale menée par EDSC	PPEDS	2019-2020	26 175 000 \$ (S et C uniquement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2024-2025	Évaluation des soins à domicile et en milieu communautaire	DGSPNI	2019-2020	112 526 478 \$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2024-2025	Évaluation de l'enquête sur les peuples autochtones	PSP	2019-2020 (RCAANC)	2 193 121 \$ (S et C uniquement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Annexe A – Cadre ministériel des résultats 2020-2021

Responsabilité essentielle	Résultats ministériels	Inventaire des programmes 34 programmes
Services et prestations pour les individus	Des services de qualité sont offerts en temps utile directement aux Autochtones	Quatre programmes : <ul style="list-style-type: none"> • Prestations supplémentaires en santé • Programme de soins cliniques et aux clients • Services communautaires de santé buccodentaire • Affaires individuelles*
	Les services de santé offerts aux Autochtones contribuent à améliorer les résultats en matière de santé.	
Services de santé et services sociaux	Les personnes et les collectivités autochtones sont en meilleure santé	14 programmes : <ul style="list-style-type: none"> • Principe de Jordan • Santé mentale • Mode de vie sain • Développement des enfants en santé • Soins à domicile et en milieu communautaire • Ressources humaines en santé • Santé environnementale et publique • Contrôle et gestion des maladies transmissibles • Éducation • Aide au revenu • Aide à la vie autonome • Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations • Prévention de la violence familiale • Programmes destinés aux Autochtones vivant en milieu urbain
	Les services sociaux offerts aux Autochtones répondent aux besoins des collectivités	
	Les étudiants autochtones reçoivent une éducation inclusive de qualité.	
Services de gouvernance et de développement communautaire	Les collectivités autochtones renforcent leur capacité de gouvernance.	13 programmes : <ul style="list-style-type: none"> • Établissements de santé • Infostructure de la cybersanté • Planification de la santé, gestion de la qualité et intégration des systèmes • Gouvernance et capacités des Autochtones • Eau potable et eaux usées • Établissements d'enseignement • Logement • Autres infrastructures communautaires et activités • Aide à la gestion des urgences • Entrepreneuriat et du développement des entreprises autochtones* • Capacité et état de préparation en matière de développement économique* • Gestion des terres, des ressources naturelles et de l'environnement* • Soutien statutaire, législatif et politique à la gouvernance autochtone*
	Les Autochtones ont des infrastructures fiables et durables	
Services autodéterminés par les Autochtones	Les peuples autochtones contrôlent la conception, la prestation et la gestion des services	Trois programmes : <ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle relation financière • Services autodéterminés • Gouvernance tripartite en matière de santé de la Colombie-Britannique
	Les services autochtones autodéterminés améliorent les résultats pour les collectivités	

*Désigne un programme qui était auparavant exécuté par RCAANC.